

La composition de ce nouveau dossier sur Idéographix (après celui du n°77 et du n°86 des *Actes de Lecture*) s'organise autour de 4 thèmes.

1. Le premier thème est consacré aux évolutions du logiciel qui expliquent le changement de version. La version 3.0 se différencie en effet de la version 2.3 essentiellement sur 4 points de nature fort différente :

- fonctionnement en réseau
- présentation approfondie des résultats et du suivi du travail des élèves
- production d'un livret imprimé d'exercices
- fonctionnement du logiciel en « *multi langue* » (4 langues en plus du français)

On voit que le premier point est d'ordre technique et concerne l'élargissement des possibilités d'installation tandis que le second porte sur l'amélioration réclamée (et attendue) d'une fonctionnalité existante. En revanche, les 2 derniers points innovent. Certes, plusieurs exercices sur papier étaient déjà disponibles dans la version précédente mais ce qui est introduit ici, c'est la constitution d'un livret personnel relatifs au(x) texte(s) objet(s) de la leçon de lecture : l'élève dispose ainsi de la possibilité de s'exercer sur plusieurs jours et dans plusieurs lieux et ce matériel organisé permet d'établir un suivi entre éducateurs, en premier lieu les parents, les modalités de soutien, etc.

Enfin, la faculté de travailler dans plusieurs langues (anglais, espagnol, italien, portugais et français) débouche sur des contextes d'utilisation nouveaux. On pense déjà à tous les lieux d'enseignement d'une langue « étrangère », depuis le primaire (CE2) jusqu'à la formation continue des adultes en passant par le collège et le lycée. L'enseignant bénéficie alors de l'ensemble des ressources qu'offre le Bureau de lecture pour étudier les textes, pour les afficher, pour rendre accessible un enregistrement sonore des mots isolés, des phrases, des paragraphes, etc. Et bien évidemment, il peut produire une soixantaine d'exercices organisés en filières pour le passage individuel des élèves sur l'ordinateur ou réunis en livrets sur papier. Sans parler du stockage des textes étudiés, de l'étude comparée de leur vocabulaire..., bref de quoi combler tout professeur de langue un peu linguiste et quelque peu fouineur.

Mais au-delà de cet usage, un outil multi langue réactive une hypothèse sur l'apprentissage de la lecture qui a été souvent abordée dans ces pages par Jean Duverger¹ : les comportements et performances de lecteur seront améliorés si, à l'école, en même temps que l'élève travaille sur l'écrit de sa langue maternelle, on l'expose à l'écrit d'une autre langue dont il ne maîtrise pas (ou mal) l'oral. Est-il donc vraisemblable de prétendre qu'on devient meilleur lecteur et producteur d'écrit en apprenant avec deux langues² plutôt qu'avec une seule,

¹ Voir 2 textes sur le site de l'AFL (www.lecture.org) : *On n'apprend à lire qu'une fois* (paru dans le n°31 de septembre 90 des *Actes de Lecture*) et *On apprend mieux à lire avec deux langues* (n°63 de septembre 98). Voir également le site de l'Association pour le Développement de l'Enseignement Bilingue : www.adeb.asso.fr

² Les compétences d'anticipation, de prises d'indices, de contextualisation, de repères sémiologiques vont d'autant plus s'affiner que les textes décriront des situations de même nature...

surtout si celle-ci est la langue maternelle, c'est-à-dire la langue de l'oral ? Jean Duverger cite à l'appui de cette proposition les résultats de nombreuses expériences et évaluations dans des écoles du Pays basque, d'Espagne, de Bretagne, d'Alsace, etc. et ajoute : « *Les oppositions tous azimuts ne manqueront pas, de natures diverses, politiques et idéologiques d'abord... mais aussi, en écho, et corrélativement, largement pédagogiques : la tendance majoritaire en France est bien hélas de considérer que deux langues à l'école dans les petites classes, c'est trop... et qu'il faut en éliminer une pour apprendre correctement à lire.* »

Soyons résolument optimistes, y compris dans la débandade actuelle de l'intelligence et de l'audace ; il arrive même que « *la Bêtise au front de taureau* » enregistre des reculs...

2. Le second thème tourne autour d'un meilleur recours aux aides dans l'utilisation d'un outil informatique de l'ampleur d'Idéographix. Après 2 siècles d'alphabétisation, l'enseignement de la langue écrite en vue de son apprentissage efficace par tous reste une entreprise nouvelle. Nous sommes désormais, du fait de l'exigence de qualité, dans la logique propre à tout apprentissage linguistique dont on sait qu'il va de la compréhension du message (dans ce qu'il a de plus subtil, son implicite) à la maîtrise progressive des éléments graphiques et de leur combinatoire grâce auxquels ce message sans équivalent (inouï !) fonctionne. Il n'y a, on le sait³, aucun mécanisme simple qui puisse faire faire l'économie de la rencontre initiale de cette complexité. Cette entreprise ambitieuse implique alors que soient questionnées les certitudes techniques sur lesquelles a reposé, depuis 2 siècles, une alphabétisation globalement réussie. Elle suppose, de la part des enseignants, la maîtrise d'une technicité nouvelle à la mesure de la conquête linguistique et psychologique qu'entreprennent les élèves. Les enseignants doivent revendiquer des outils à la hauteur d'une professionnalité nouvelle, notamment pour ce qui concerne le traitement des textes et l'automatisation d'actions dont le maître définit les objectifs et contrôle les produits. Même si les écritures comptables ont pendant des siècles été passées à la main, on doit attendre d'un expert en comptabilité qu'il se déplace aujourd'hui avec aisance dans les fonctionnalités savantes des logiciels modernes qui décuple ses facultés d'analyse. Cela s'ap-

prend. Il y a dans Idéographix une documentation pédagogique et informatique que nous savons être souvent sous-exploitée. Qui a cessé d'apprendre est indigne d'enseigner, avait déjà écrit Claparède voici déjà plus de 80 ans...

3. Le troisième thème présente plusieurs usages nouveaux d'Idéographix dans différents contextes. Ils viennent compléter ceux déjà publiés (A.L. n°77 & n°86) et ceux accessibles directement sur le site (www.lecture.org). Ainsi s'élargit le contenu d'une bibliothèque de suggestions pédagogiques et informatiques.

4. Enfin le dernier thème vient malheureusement illustrer l'air du temps. Il existe, en effet, au ministère de l'éducation nationale un service chargé d'attribuer ou de refuser le label RIP aux logiciels pédagogiques. Or, l'examen d'Idéographix a demandé un temps anormalement long (plus de 3 ans), comme si le ministère peinait à trouver des experts pour cautionner sa décision de ne lui reconnaître aucun intérêt suffisant. Ce qui, certes, explique les délais mais témoigne *a contrario* en faveur de la majorité des experts initialement consultés. Pour autant, une décision de cette nature se doit d'être justifiée. Nous nous faisons un plaisir de rendre publique la lettre par laquelle la commission explique son refus ; nous portons, en regard des observations faites, quelques commentaires aisément vérifiables. À vrai dire, ce refus nous a d'abord semblé fâcheux. À la lumière de ce qui est parvenu ensuite du ministère en matière de lecture, force est d'y déceler la marque d'une incontestable et persévérante cohérence dans la promotion de la médiocrité. Un logiciel pour accompagner l'apprentissage de l'écrit que quelques fonctionnaires soumis au ministre et à l'inspection générale ne trouvent pas recommandable, voilà, par les temps qui courent, de quoi éveiller au moins un préjugé favorable chez ceux que la réussite en lecture préoccupe... Pouvait-on, en quelque sorte, espérer reconnaissance plus flatteuse ?

³ Il suffit pour s'en persuader, d'observer la formidable conquête que le jeune enfant fait de sa langue maternelle.